

***DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE
PLAN LOCAL D'URBANISME***

COMMUNE DE BORGIO



Décembre 2012

PREAMBULE

La commune de Borgo, à 20 km au sud de Bastia, présente une superficie de 3778 hectares.

Actuellement, la commune est dotée de deux P.O.S partiels approuvés respectivement le 7 Août 1987 et le 7 mai 1993 pour le POS du cordon lagunaire.

La commune a entrepris l'élaboration d'un P.L.U couvrant l'ensemble du territoire communal.

Dans le cadre de cette élaboration, la commune classera « les parcs et ensembles boisés existants, les plus significatifs de la commune ou du groupement de commune, après consultation de la commission départementale compétente en matière de nature, de paysages et de sites» (L 146-6 du Code de l'Urbanisme).

Le présent dossier de saisie du Conseil des Sites a donc pour objet d'exposer les modifications apportées aux espaces boisés classés en application de l'article L 130-1 et L 146-6 du Code de l'Urbanisme.

Les deux documents de P.O.S. présentent une superficie de 20,8 hectares au titre des Espaces Boisés Classés.

La réalisation du Diagnostic Territorial Préalable et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été l'occasion pour la Commune de reconsidérer ses objectifs en matière de politique environnementale dans son document d'urbanisme.

Le fondement du Plan d'Aménagement et de Développement Durable propose trois grandes orientations qui constituent le fondement du Projet de PLU de la commune:

- apporter de la cohérence au tissu urbain et améliorer les déplacements entre pôles urbanisés actuels car la commune a connu ses trente dernières années une évolution importante de population, de logements et d'activités.
- redynamiser le village,
- préserver et mettre en valeur l'environnement, car s'il est nécessaire d'organiser l'urbanisation, le développement de la commune de Borgo passe par une prise en compte de sites identitaires du patrimoine naturel communal, en considérant la qualité des terres agricoles et de ses sites naturels.

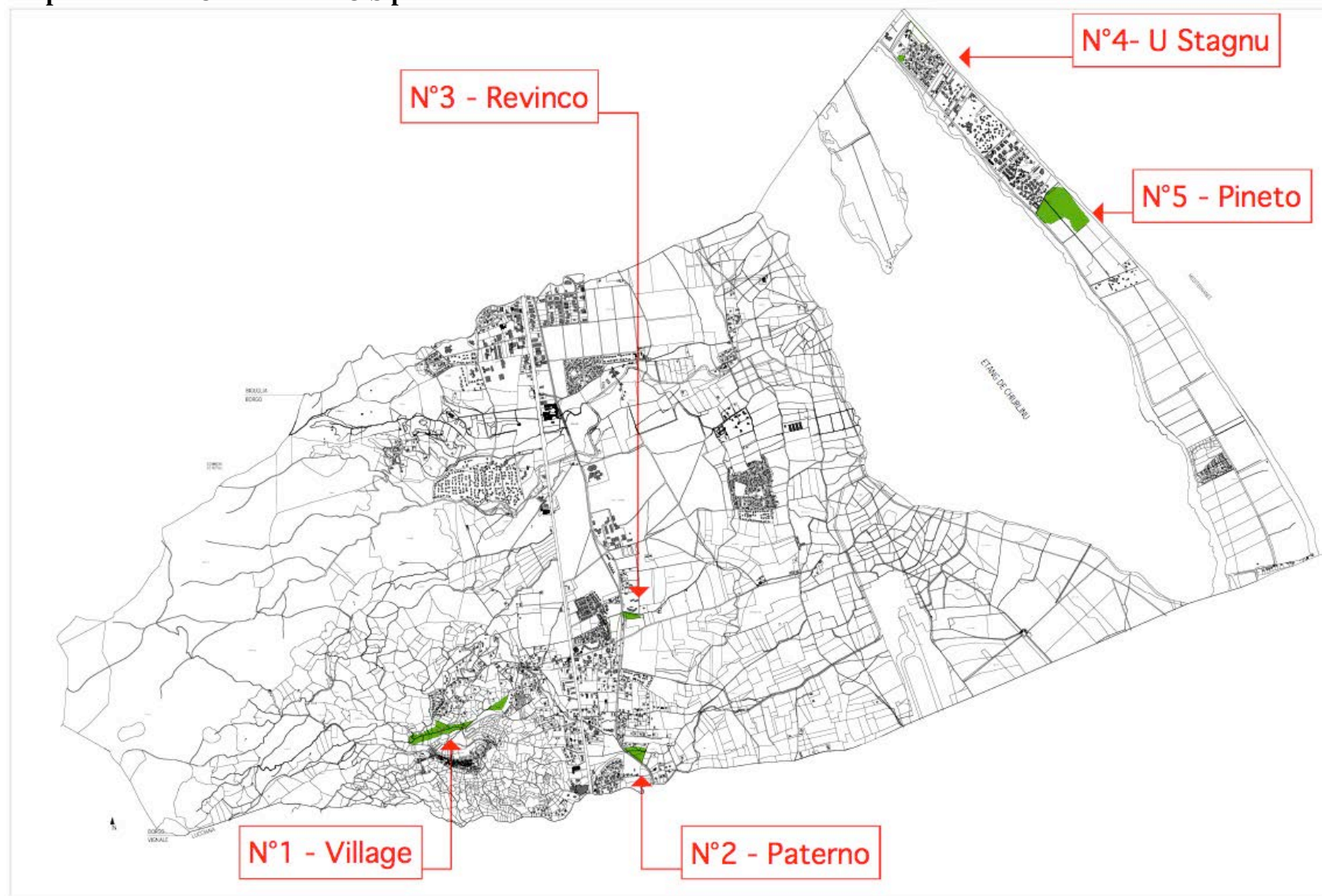
C'est dans ce cadre que s'inscrit la délimitation d'espaces boisés classés sur le territoire communal.

ÉVOLUTION DU ZONAGE ESPACES BOISES CLASSES ENTRE POS ET PLU

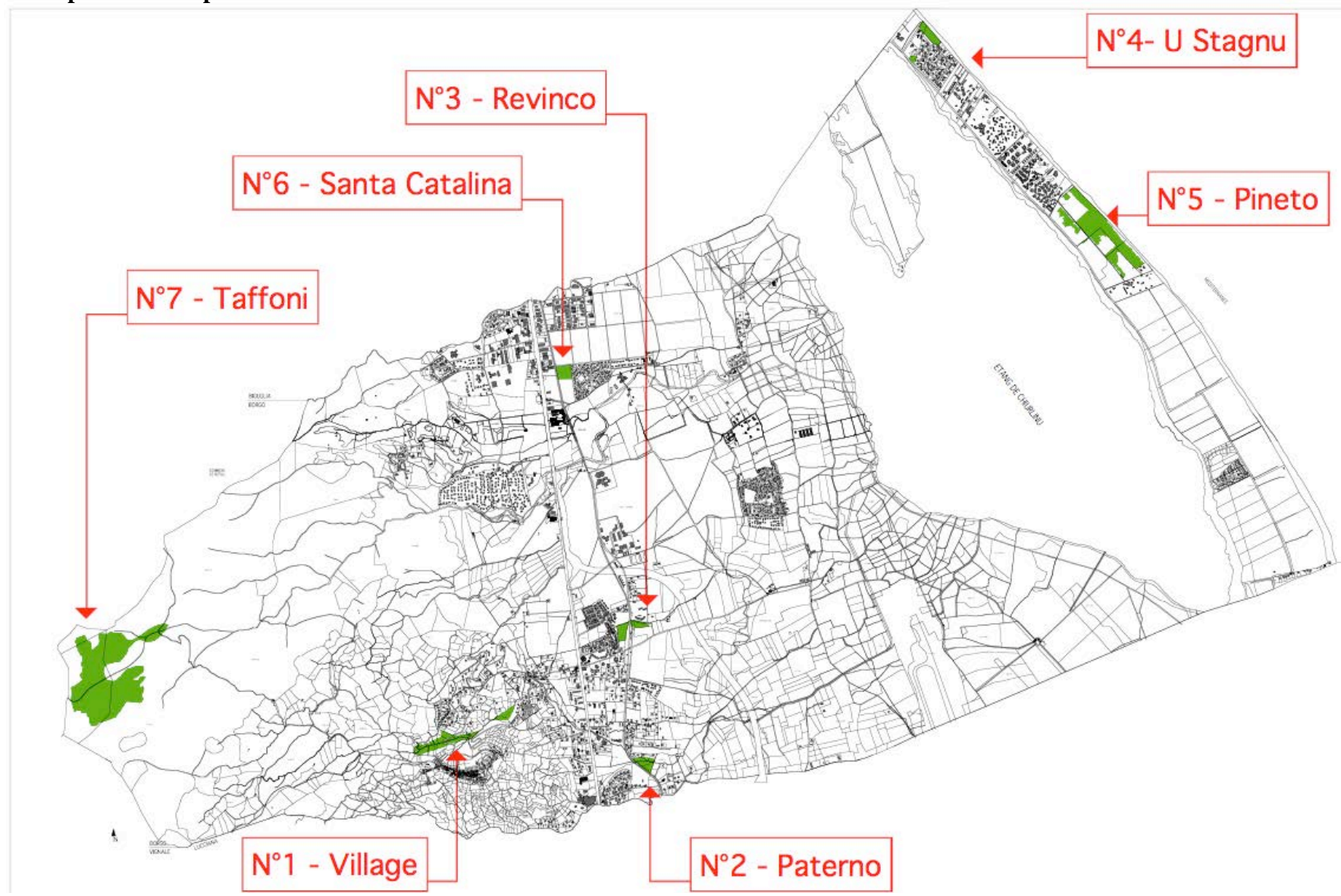
L'ensemble des espaces boisés classés des documents de P.O.S a été conservé. Les boisements N°3, N°4 et N°5 voient leur superficie augmenter. De nouveaux espaces boisés n°6 et n°7 sont proposés au classement dans le cadre du PLU.

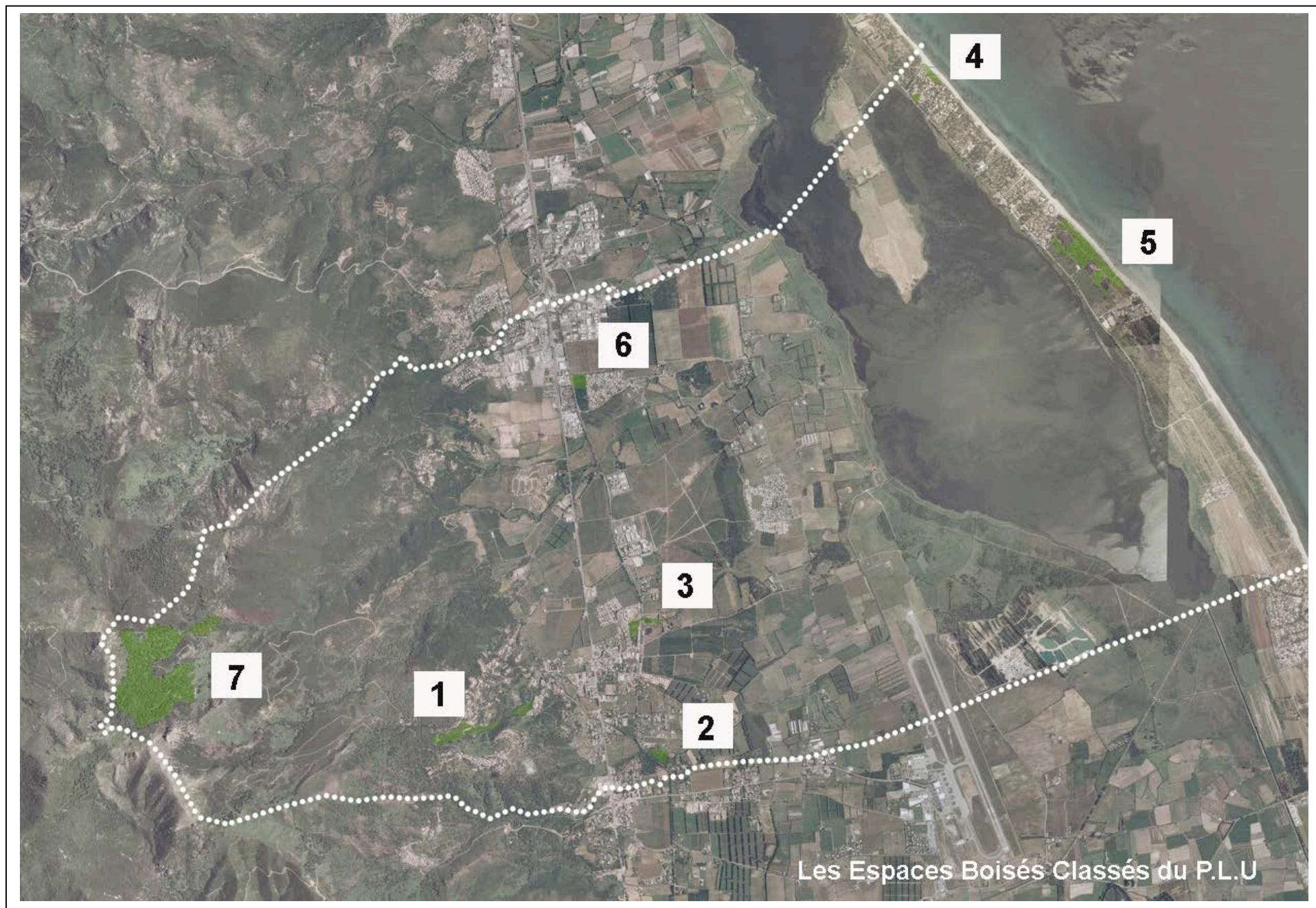
*On retiendra que l'ensemble des EBC notés de 1 à 6 a fait l'objet d'une présentation lors d'une précédente réunion du Conseil des Sites. Et cette première proposition de classement a reçu l'avis favorable du Conseil en date du 3 Décembre 2007.
Seul l'ensemble boisé de Taffoni (N°7) se rajoute au dossier précédent.*

Les Espaces Boisés Classés des P.O.S partiels



Proposition d'Espaces Boisés Classés du P.L.U



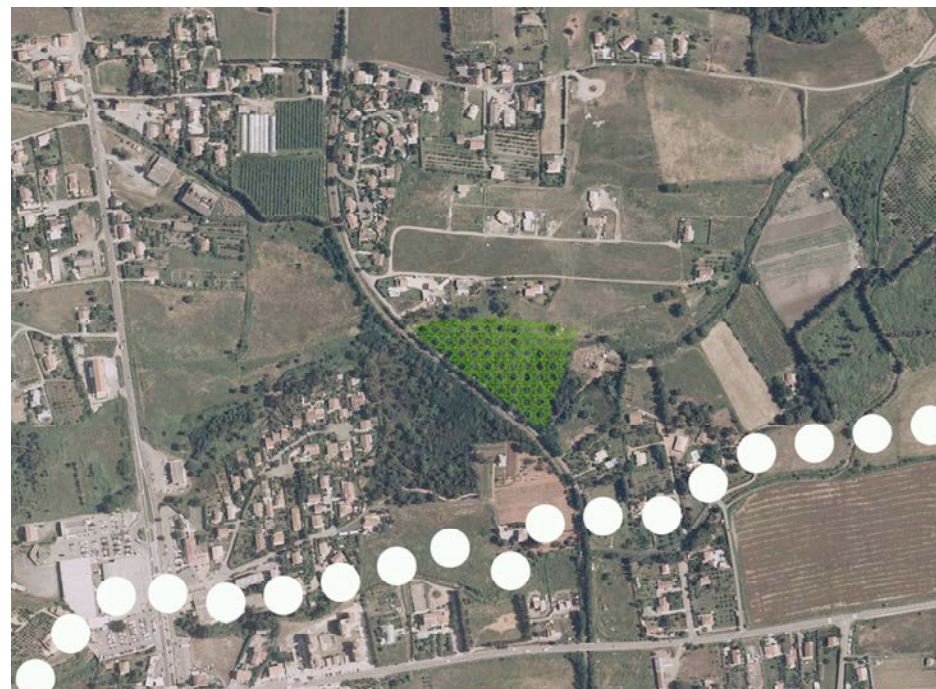


1 – Couronnement du village de Borgo: vallon de l'Umbria.



Situation	Superficie d'EBC	Essences
Vallon de l'Umbria & ripisylve	5,90 ha	Chênes verts / Chênes lièges/ quelques Peupliers

2 – Boisement de Paterno



Situation	Superficie d'EBC	Essences
Paterno	1,6 ha	Chênes lièges

3 – Boisements du Revinco

Un second boisement a été rajouté à celui identifié dans le P.OS. La superficie des EBC passe de 1,1 hectares à 1, 8 hectares.



Situation	Superficie d'EBC	Essences
Revinco	1,8 ha	Boisements de chênes lièges

4 – Boisements di U Stagnu

Un second boisement de bord de mer a été rajouté à celui porté dans le P.OS. La superficie des EBC passe de 0,3 hectares à 1, 9.



Situation	Superficie d'EBC	Essences
U stagnu	1,9 ha	Pins maritimes

5 – Boisements de Pineto

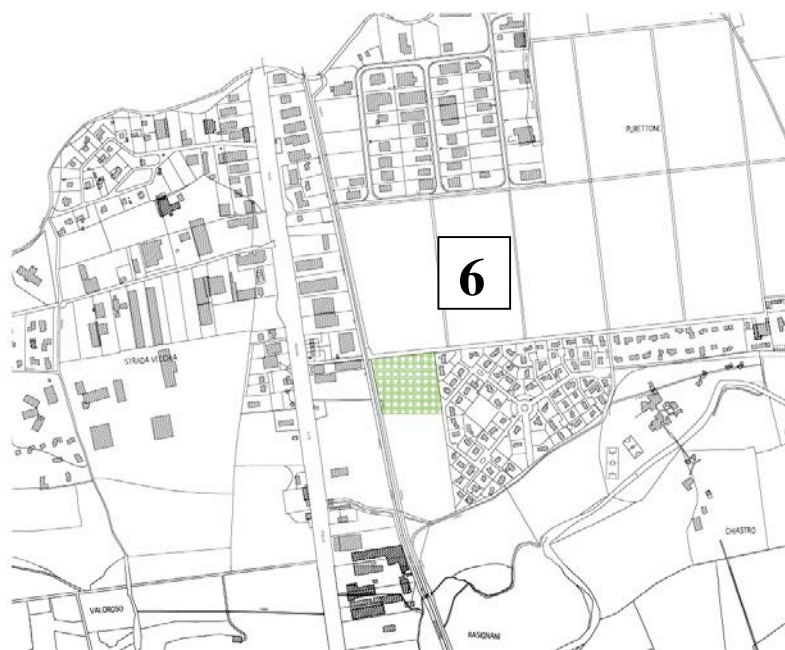
Les EBC du P.O.S ont été requalifiés suite à l'étude de l'ONF et de la DDAF portant sur la qualité des peuplements, et à l'étude environnementale du cabinet Biotope. La surface du boisement EBC porté au POS a été élargie, incluant plus largement la pinède dunale, protégeant la roselière. Sa surface est passée de 11,9 hectares à 14,37.



Situation	Superficie d'EBC	Essences
Pineto	14,37 ha	Boisements de pins maritimes et chênes, roselière

6 – Boisements de Santa Catalina

Non porté sur le document de P.O.S.

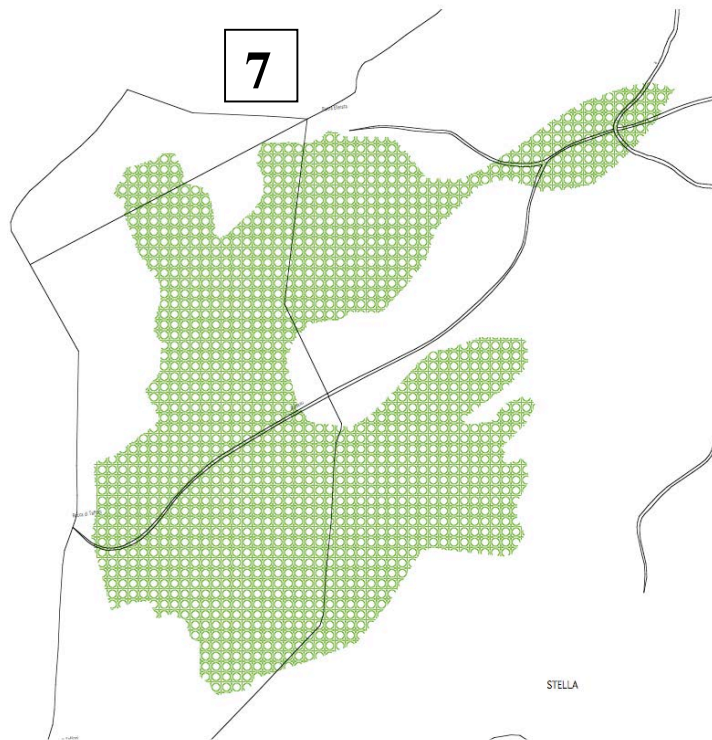


Situation	Superficie d'EBC	Essences
Santa Catalina	1,6 ha	Boisements de chênes lièges

7 – Boisements Taffoni

Non porté sur le document de P.O.S, ce grand boisement de chênes verts, en limite ouest du territoire communal, est un ensemble boisé *significatif* du territoire communal. Il s'inscrit de plus dans le site Natura 2000 FR 9400598 du Massif de tenda et forêt de Stella, qui couvre le territoire communal en limite ouest.

Ce dernier ensemble n'était pas porté dans le dossier présenté en Conseil des Sites de 2007.



Situation	Superficie d'EBC	Essences
Taffoni	38,30 ha	Boisements de chênes verts

BILAN DES ESPACES BOISES CLASSES DU PLAN LOCAL D'URBANISME

	P.O.S	P.L.U
Le vallon de l'umbria	5,9 ha	5,9 ha
Les boisements de Paterno	1,6 ha	1,6 ha
Les boisements du Revinco	1,1 ha	1,8 ha
U Stagnu	0,3 ha	1,9 ha
Pineto	11,9 ha	14,37 ha
Santa Catalina	-	1,6 ha
Taffoni	-	38,30
TOTAL	20,80 ha	65,47 ha
<i>EVOLUTION</i>		<i>44,67 ha</i>